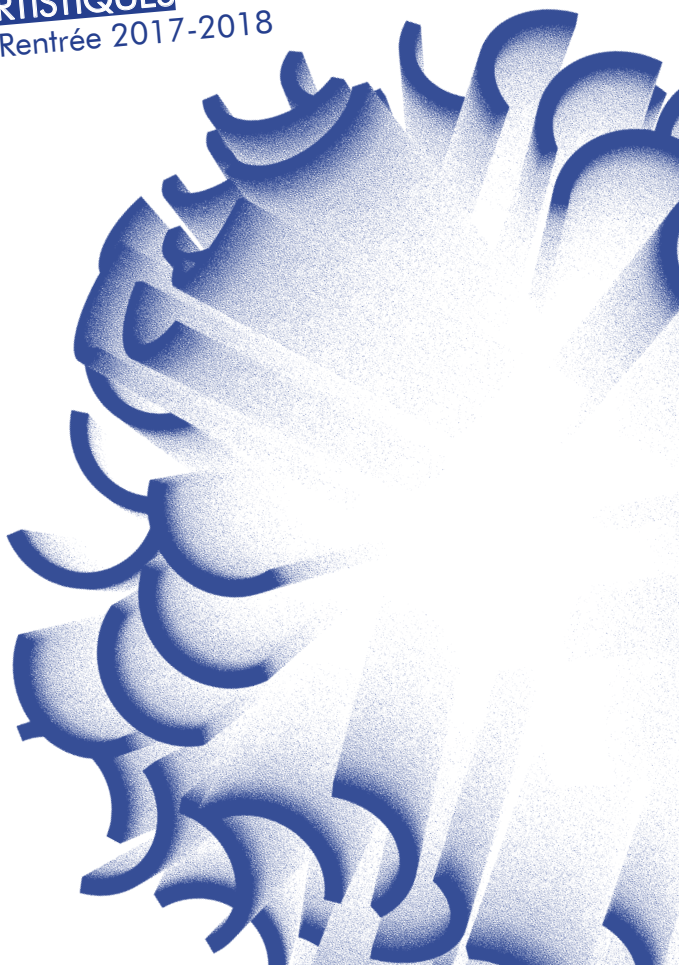


**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS
ARTISTIQUES**

Rentrée 2017-2018



LES ENSEIGNEMENTS

UN LARGE CHOIX DE DISCIPLINES POUR PETITS ET GRANDS

Les séances bébés et l'éveil musical

Les séances bébés (une fois par mois pour les enfants de 0/3 ans accompagnés d'un parent) et l'éveil musical (une fois par semaine pour les 4/5 ans) proposent une approche sensorielle et ludique de la musique à partir de jeux collectifs : corps, voix, instruments. Les enfants explorent ainsi les premières notions musicales.

Séances BB musique :

À Craon : un samedi par mois de 11h à 12h

À Cossé-le-Vivien : un mercredi par mois de 16h30 à 17h30

(Calendrier disponible sur le www.paysdecraon.fr/culture/EEA)

Éveil musical :

À Craon : le vendredi de 17h à 17h30

À Cossé-le-Vivien : le jeudi de 17h à 17h30

Les ateliers théâtre

Nouveau !

Ces ateliers s'adressent à deux tranches d'âge : les 7/10 ans et les 11/15 ans. Ils sont basés sur l'expérience du jeu collectif et encadrés par Bertrand Fournier et Sandrine Monceau de la compagnie T'ATRIUM. Ces ateliers permettront aux jeunes comédiens de créer un spectacle joué en fin d'année scolaire.

En pratique : Ateliers de 1h30 par semaine.

À Cossé-le-Vivien, le mercredi :

- 7/10 ans de 14h00 à 15h30.
- 11/15 ans de 15h30 à 17h

Le cursus musical

Organisé sur deux cycles, respectivement de quatre et trois ans, le cursus musical a pour objectif d'apprendre à jouer de la musique ensemble.

* PREMIER CYCLE

La première année s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans. Elle est basée sur l'expérience du jeu collectif et associée à la découverte des différents instruments enseignés à l'E.E.A.

En pratique : Atelier de 1h30 par semaine les mercredis, encadré par 2 professeurs multi-instrumentistes.

- À Craon de 13h45 à 15h15
- À Cossé-le-Vivien de 17h00 à 18h30

Les trois années suivantes (IM2-IM3-IM4), les élèves musiciens participent à un cours d'orchestre. Les deux professeurs référents y abordent les différentes notions de solfège en jouant et en découvrant ensemble différents univers musicaux. S'ajoute à ce cours collectif un cours d'instrument individuel (à choisir dans la liste - 30').

* SECOND CYCLE

Nouveau !

Sur 2 à 3 ans (dernière année facultative), il a pour objectif de faire travailler les élèves sur la création en associant les outils numériques.

Trois cours hebdomadaires constituent celui-ci :

- Un cours collectif de création - 1h15 par semaine
- Un cours de pratique collective - 1h par semaine
- Un cours individuel d'instrument - 45 mn par semaine à partir de la 6^{ème}

Les cours d'instruments

Clarinette, flûte traversière, saxophone, trompette classique/jazz, trombone, tuba, chant lyrique/variété jazz, piano classique/jazz, synthétiseur, accordéon chromatique/diatonique, orgue à tuyaux, violon et alto, guitare classique/d'accompagnement/électrique, basse électrique, contrebasse jazz, percussions, batterie.

Les ateliers de pratiques collectives

Il est possible de pratiquer un atelier collectif sans être inscrit dans le cursus. Ces ateliers fonctionnent sur le principe de l'oralité.

- Un atelier percussion africaine ouvert à tous
- Un cours de Musique Assisté par Ordinateur (MAO) à partir de 12 ans
- Plusieurs chorales :
 - Enfants, pour les 6/9 ans
 - Adolescents, pour les 10/14 ans
 - Adultes, au-delà de 14 ans

UN CENTRE DE RESSOURCES ARTISTIQUES

INTERVENTIONS, ACCOMPAGNEMENT, COLLABORATIONS

Les musiciens intervenants

Le collectif des dumistes de l'E.E.A. est constitué de 3 musiciens intervenants : Laura Marteau, Anne Dugué et Franck Wleky. Il intervient auprès de différents publics sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

Les interventions « musique » petite enfance

Laura Marteau (musicienne intervenante spécialisée « petite enfance ») intervient dans les RPE (relais petite enfance), HGI (haltes-garderies itinérantes) et crèches du territoire pour développer une pratique musicale auprès des jeunes enfants, des parents et des professionnels de la petite enfance.

Les interventions « musique » dans les écoles primaires du territoire

Anne Dugué, Laura Marteau et Franck Wlekly maillent les écoles élémentaires et maternelles du territoire en accompagnant et réalisant les projets musicaux des professeurs des écoles.

Les interventions « musique » vers les publics empêchés

Anne Dugué et Fanny Courteille (musico-thérapeute) proposent un projet musical en direction des EHPAD et des ESAT. La musique devient un outil de lien social vers les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes.

Musique au collège

Nouveau !

L'année 2017-2018 verra la création d'un nouvel orchestre « Marchin' Band » en 6^e et la poursuite, en 5^e de l'orchestre démarré depuis 2015 au collège Alfred Jarry de Renazé. Quatre professeurs de l'E.E.A. associés au professeur de musique du collège créeront ce nouvel orchestre pour les 6^e.

Les élèves apprendront les instruments (trompette, saxophone, trombone, tuba et percussions) sur l'esthétique musicale des « Marchin' Band » à l'américaine.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

En musiques actuelles

Nouveau !

Éric Onillon accueille dans les locaux de l'Établissement d'Enseignements Artistiques des groupes de musiques actuelles amateurs afin de les accompagner dans le développement de leurs projets musicaux. Un studio de répétition ouvre cette année au pôle socio-culturel fraîchement rénové.

En théâtre

L'E.E.A propose aux compagnies de théâtre amateur une aide dans la création et la réalisation de leurs spectacles.

LES COLLABORATIONS SUR LE TERRITOIRE

L'E.E.A. est partenaire de différents acteurs culturels du territoire : plusieurs festivals tels que « À Travers Chants », « Les Mouillotins », « Le Festival des 37 », « Les Embuscades » mais aussi le réseau intercommunal lecture publique, avec la participation aux heures du conte en musique, et la saison spectacle vivant du Tempo.

LES TARIFS DE L'ANNÉE

PAS D'AUGMENTATION EN 2017-2018

	ENFANT	ADULTE
ÉVEIL / FORMATION MUSICALE	111 €	-
CURSUS INSTRUMENTAL Formation musicale + instrument + pratiques collectives**	336 €	-
DEUXIÈME INSTRUMENT	180 €	
PRATIQUES INDIVIDUELLES DIRECTES** Enfants à partir de 14 ans et adultes souhaitant s'inscrire dans une pratique d'oralité (à définir avec l'équipe de direction)	225 €	
PRATIQUES COLLECTIVES SEULES (musique et théâtre)	90 €	
ORCHESTRE AU COLLÈGE	45 €	
CURSUS INSTRUMENTAL** 30 mn	-	360 €
CURSUS INSTRUMENTAL** 45 mn	-	393 €
ATELIER ACCORDÉON DIATONIQUE	141 €	
SÉANCES BÉBÉS	6 € /séance	
ACCUEIL EN RÉSIDENCE AVEC INTERVENANT Dispositif d'accompagnement des musiques actuelles	95 € / jour	
STUDIO DE RÉPÉTITION (3h/semaine)	150€/an ou 20€/mois	
STUDIO DE RÉPÉTITION LOCATION PONCTUELLE	3€ de l'heure	

* Tarifs enfant applicables jusqu'à 18 ans. Au-delà, présentation de la carte étudiant obligatoire. Tarifs dégressifs famille nombreuse : réduction de -10% pour 2 enfants inscrits et -20% pour 3 enfants inscrits. Réduction applicable uniquement sur les tarifs enfant d'une famille. Le paiement s'effectue soit en 1 fois, soit en 3 fois ou en 10 fois possible. Ticket CAF, MSA possibles.

** Les pratiques collectives sont gratuites pour toute inscription en cursus et en pratiques individuelles directes

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENTS

ANNÉE 2017-2018

Cossé-le-vivien

Espace Debussy - 58 place Tussenhausen

Quelaines-Saint-Gault

Espace Grange du Buat

Craon

Pôle Socio-Culturel

Rue de la Libération

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

ESPACE DEBUSSY À COSSÉ-LE-VIVIEN	Lundi 3 juillet, 17h30 à 19h
	Mercredi 5 juillet, 17h30 à 19h
	Vendredi 7 juillet, 17h30 à 19h
	Lundi 4 septembre, 17h à 20h
ESPACE SEGPA À CRAON	Mardi 4 juillet, 17h30 à 19h
	Jeudi 6 juillet, 17h30 à 19h
PÔLE SOCIO-CULTUREL À CRAON	Mardi 5 septembre, 17h à 20h
MAISON PRÉ À RENAZÉ	Mercredi 6 septembre, 17h à 20h

Samedi 2 septembre de 10h à 15h

Au forum des associations de Cossé-le-Vivien – salle du FCC

Établissement d'Enseignements Artistiques
du Pays de Craon

02 43 98 29 61 / eea@paysdecraon.fr

www.paysdecraon.fr/culture/EEA

Facebook : EEA Pays De Craon

